

LE CRIME D'EMMERIN

Dartois et Elisa Legrand
à Lille

A LEUR ARRIVÉE, ILS SO NT HUÉS PAR LA FOULE

O'est maintenant dans une phase effective que va entrer l'instruction, ouverte à l'occasion de l'assassinat du chauffeur de taxi illinois Lessure, commis le 4 février dernier.



ELISA LEGRAND

dans les circonstances une fois se rappelant encore, sur le territoire d'Emmerin.

On se souvient que les deux prévenus, Jérémie Dartois et Almo-Elisa Legrand, partis en Belgique après le crime, avaient été arrêtés par la police belge, secouée d'autre part par la police française; leur passage fut retrouvé à Courtrai, Charleroi, Bruxelles, Anvers. Ils furent finalement arrêtés à Utrecht, le 20 février, par la police néerlandaise, avec les policiers belges. A la suite de longues débâches diplomatiques, le couple sinistre fut extradé et ce fut le 21 mai dernier, que Dartois et la fille Legrand débarquèrent à Boulogne.

LEUR ARRIVÉE EN GARE

Lundi matin, Elisa Legrand et Jérémie Dartois, escortés de deux gendarmes, sont descendus en gare de Lille du train de Calais arrivant à 8 h. 34.

A la sortie de la gare, qui se situe par la rue des Buissons, la police, sous les ordres de MM. Porteau, commissaire central, et Perny, chef de la sûreté, fut obligée à certains endroits, de frayer un chemin à la petite troupe, tant étaient nombreux les curieux qui voulait entrevoir les assassins présumés de Lessure.

Dartois, à ses menottes au poignet, sa longue chevelure se dénouant facilement, le visage est maigre, assez osseux, la figure pâle; sous la casquette basse, couvrant la nuque, des cheveux châtain clair, en touffes assez longues; le cou est entouré d'un foulard bien. Le criminel porte un pardessus foncé, où il est obligé de laisser entrer, car il y a logé dans la poche intérieure un énorme pain qu'en l'absence de manteau et qui, d'ailleurs, n'est pas entamé, cet homme observe le calme le plus grand et n'étais une légère émotion qui se dépeint sur la physionomie, surtout quand des cris hostiles sont proférés. Il paraît tout à fait indifférent.

C'est aussi un air indifférent qu'affecte la fille Legrand. Elle a malgré tout une allure et elle présente ainsi un aspect moins antipathique et qui n'a plus rien de ce que je ne sais quoi de goutteux. Sous un chapeau foncé, orné de deux coques, les cheveux d'un blond clair, s'échappent de chaque côté dans un désordre caractéristique; ses poignets ne portent pas les menottes, mais elle est solidement encadrée par deux gendarmes.

Elle est revêtue d'un long manteau de velours noir.

Une manifestation du Souvenir
à Hébuterne

Dimanche a eu lieu, au cimetière d'Hébuterne, route de Serre à Mailly-Maillet, sur le champ de bataille même du 10 juillet 1915, une cérémonie du souvenir, organisée par le Comité du 24e R. I. à la mémoire des morts de ce régiment et de ceux du 227e R. I.

De nombreux parents et amis des chars disparus ainsi que la presque totalité de la population des communes d'Hébuterne, de Poix-de-Mailly-Maillet, assistèrent à la messe, célébrée en plein air par M. le Curé d'Hébuterne, ainsi qu'à la visite des tombes.

M. Danchein, président du Comité, en quelques mots, rappela l'héroïsme de ceux qui firent sans regret le sacrifice de leur vie pour la sainte de la France.

LA FÊTE ANNIVERSAIRE
DES VICTOIRES DE LA MARNE

C'est le dimanche 13 juillet que sera célébrée cette année la fête traditionnelle du monument de la Reconnaissance nationale de Dormans: elle sera présidée par le général de Lardenne, commandant le 6^e corps d'armée.

Le général Serrigny prendra la parole, ainsi que Mgr Foucquet, évêque de Saint-Dié, et M. le chanoine Desgranges, ancien ambassadeur militaire.

Les sociétés patriotiques et militaires seront invitées à participer à la solennité pour conserver et honorer la mémoire des vaillants, mort au champ d'honneur: le crypte de la chapelle destinée à abriter le souvenir des soldats défunt, et aujourd'hui entièrement terminée avec les autels, sculptures, table de communion: le tout est d'une beauté incomparable.

DERNIÈRE HEURE
Le nouveau Ministère

Un Conseil des Ministres

LA DECLARATION DU GOUVERNEMENT
SOUMISE À M. DOUMERGUE

Paris, 16 juin. — Les ministres et sous-ministres d'état se sont réunis, cet après-midi, à 4 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Le Président du Conseil a soumis au chef de l'Etat les grandes lignes de la déclaration ministérielle.

Les termes définitifs de ce document seront arrêtés dans un nouveau Conseil, qui se tiendra à l'Elysée, mardi matin.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

M. Doumergue donnera également connaissance du message qui sera lu en son nom, à la Chambre, par M. Herriot, le Sénat, par M. René Bouscat.

LES INTERPELLATIONS

Plusieurs demandes d'interpellation ont été déposées sur le bureau de la Chambre: De MM. Paul Faure, Jules Blum et Vil-

cent-Auriol, au nom des socialistes unifiés; De M. Louis Rollin, député de Paris, membre de la gauche démocratique;

De M. Charles Guillaumot, député radical-socialiste de l'Hérault;

De M. Marcel Cachin, député communiste de la Seine, sur la politique générale du gouvernement;

De M. Louis Dubois, député de la Seine, ancien président de la Commission des Réparations, sur la politique des Réparations;

De M. Oberkirch, député du Bas-Rhin, sur la politique étrangère du gouvernement, et la dernière, de M. Léonard, sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour résoudre la crise des loyers, et sur la politique qu'il entend suivre, relativement au logement et aux questions qui s'y rattachent.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

UN DON DE M. DOUMERGUE
aux pauvres de Paris

Paris, 16 juin. — M. Georges Lalou, à qui le Président de la République a fait parvenir aujourd'hui une somme de 20.000 francs destinée aux pauvres de Paris, a exprimé à M. Gaston Doumergue, de chaleureux remerciements pour cette touchante attention.

La situation dans l'industrie textile
à Roubaix-Tourcoing

Un chômage se fait sentir depuis quelques semaines dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing, par suite de la diminution des ordres. La réserve observée par la consommation a des causes multiples: acheteurs et vendeurs se tiennent en observation devant l'instabilité de la situation.

Un certain nombre d'établissements de filature de laine, de coton, de tissage, etc., ont réduit la production à 44, 40 et même 36 heures par semaine; une usine a dû licencier son personnel jusqu'à nouvel ordre.

LES GRÈVES

Dans une filature de cardé, à Tourcoing

Cinquante ouvriers de la filature de cardé Lorthiois-Leurent et fils, rue d'Austerlitz, à Tourcoing, se sont mis en grève le 16 juin, réclamant une augmentation.

Ces ouvriers étant payés à l'heure, la Direction leur a offert de travailler à la tâche, comme cela se pratique dans toutes les autres filature de cardé; les grévistes ont refusé.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Groupe départemental
de l'Union nationale
des Combattants

Le groupement départemental du Nord de l'U.N.C., désireux de resserrer les liens qui unissent toutes les sections du département, a décidé, au cours de sa réunion de dimanche 15 juillet, la réorganisation de l'arrondissement d'un comité chargé de réunir les sections appartenant à cet arrondissement.

Il y a donc lieu de proroger d'urgence, c'est-à-dire dans le mois courant ou, au plus tard, avant le 14 juillet, une réunion des sections de chaque arrondissement, en vue:

1^e De créer un comité d'arrondissement comprenant au moins cinq ou six sections, suivant ce qu'il sera décidé;

2^e De désigner un vice-président par arrondissement.

En vue de subvenir aux frais de cet organisme, la caisse du groupe départemental ristorera aux Comités d'arrondissement 0 fr. 10 par cotisation acquittée par chacun d'eux respectivement.

Le comité d'arrondissement aura pour mission:

1^e D'assurer la liaison avec le groupe départemental;

2^e D'organiser les réunions trimestrielles des délégués des sections de l'arrondissement;

3^e De nommer les délégués chargés de représenter le comité d'arrondissement aux réunions trimestrielles du groupement départemental, avec l'option de faire représenter par un délégué au minimum;

4^e De surveiller le paiement des cotisations et de la redevance au groupement départemental;

5^e D'exercer une propagande incessante pour la retraite mutuelle et la création de nouvelles sections;

6^e D'assurer la diffusion de notre organe l'« Ancien Combattant du Nord » et notamment en lui adressant chaque mois un compte-rendu sur la vie de l'ensemble des sections de l'arrondissement.

Dernières Nouvelles Régionales

LA SOCIÉTÉ DES VETERANS DES ARMES DE TERRE ET DE MER a célébré son congrès par un pèlerinage à Arras et à ses champs de bataille. Les congressistes, au nombre d'une centaine, parmi lesquels un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains, ont débarqué lundi matin, à 10 heures, en gare d'Arras, sous la conduite de leur président, M. Samson.

Les congressistes ont visité Arras et ont ensuite, dans l'après-midi, les champs de bataille de l'Artos. Ils ont déposé une gerbe au monument de Lorette.

UN SADIQUE CONDAMNÉ LA RECLUSE PAR LES ASSISES DU PAS-DE-CALAIS. — Saint-Omer, 16 juin. — La Cour d'assises du Pas-de-Calais a condamné Auguste Meugnié, âgé de 48 ans, docker à Boulogne-sur-Mer, à sept ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

S'étant introduit chez son ancienne amie, une veuve Legrand, Menegi s'était caché dans un grenier et, la nuit, avait pénétré dans la chambre où dormaient Mme Legrand et ses trois enfants. Il avait arpenté leur lit avec un litre de vitriol. Gravement brûlée, Mme Legrand est revenue à l'hôpital et incapable de se lever à aucun travail. Un habitant de la maison qui avait vu venir à leur secours a été également brûlé et a perdu un œil.

LA COUPE GORDON-BENNETT

Le commandant Vialle a atterri près de Fécamp

Bruxelles, 16 juin. — L'Aéro-Club reçoit le commandant Vialle, concurrent de la Coupe Gordon-Bennett, un télégramme de

la Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer de l'Entente.

Le général Serrigny prendra la parole, ainsi que Mgr Foucquet, évêque de Saint-Dié, et M. le chanoine Desgranges, ancien ambassadeur militaire.

Les sociétés patriotiques et militaires seront invitées à participer à la solennité pour conserver et honorer la mémoire des vaillants, mort au champ d'honneur: le crypte de la chapelle destinée à abriter le souvenir des soldats défunt, et aujourd'hui entièrement terminée avec les autels, sculptures, table de communion: le tout est d'une beauté incomparable.

sur les interpellations qui suivra la lecture de la déclaration ministérielle.

Ce texte sera conçu à peu près dans les termes suivants:

Le Chambre approuvera les déclarations du ministre, mais il pourra poursuivre la réalisation de la politique que le pays a fait triompher le 11 mai dernier, et rapporteront cette décision à l'ordre du jour.

LE NOUVEAU MINISTÈRE PEUT S'ATTENDRE À UNE FORTE MAJORITÉ

Paris, 16 juin. — Les couloirs du Palais-Bourbon ont été assez peu fréquentés aujourd'hui. On a pu toutefois s'y rendre compte par le ton des conversations que le ministre recevra demain de la part de la majorité l'accueil le plus sympathique. Sa constitution correspond parfaitement et aux sentiments des groupes de gauche, socialistes inclus qui sont disposés à lui faire un large crédit. Il est évident toutefois que certaines critiques seront adressées à la politique de gouvernement par les orateurs des partis du centre, mais elles démontreront sans doute au contraire dans la forme, et on ne prétendra pas que le débat puisse avoir un très long développement.

La plupart des interpellateurs ne prendront la parole que pour appuyer l'action du ministre. L'étendue de la discussion dépendra naturellement du programme qui sera développé devant le Parlement, mais on ne dérobera pas aujourd'hui de la voir terminer mercredi soir ou jeudi au plus tard. Qu'il en soit, l'issue ne fait aucun doute, l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

LES VISITES DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Paris, 16 juin. — M. Édouard Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a été accueilli par les représentants

de l'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ordre du jour de clôture du débat

Paris, 16 juin. — Les divers groupes de la Chambre (républicains socialistes, radicaux-socialistes, gauches radicales, et socialistes unifiés) se sont mis d'accord sur le texte d'un ordre du jour qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre, pour clôturer le débat.

Le débat sera alors clôturé par l'ordre du jour de confiance sera adopté à une imposante majorité.

L'ord